

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Huile Essentielle de Lavande Officinale — Lavandula Angustifolia Oil

1. Identification de la substance et de la société

Nom du produit	Huile Essentielle de Lavande Officinale
Nom INCI	Lavandula Angustifolia Oil
N° CAS	90063-37-9
N° EC / EINECS	289-995-2
Usage identifié	Matière première pour formulation cosmétique — usage professionnel
Fournisseur	Lotus Lab Sarl
Numéro d'urgence	Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc (CAPM), 24h/24 : +212 5 37 68 64 64 ou 0801 000 180

2. Identification des dangers

- Danger par aspiration, catégorie 1 (H304)
- Irritation cutanée, catégorie 2 (H315)
- Danger chronique pour le milieu aquatique, catégorie 3 (H412)
- Mot d'avertissement : DANGER
- Pictogrammes : point d'exclamation, danger pour la santé

3. Composition / informations sur les composants

Composant (CAS)	% typique
Lavandula Angustifolia (Lavender) Flower Extract (90063-37-9)	60-100%
Linalol, Acétate de linalyle, Lavandulol (constituants identifiés, fiche technique Lotus Lab)	Présence

4. Premiers secours

- Yeux : rincer abondamment à l'eau en écartant les paupières, pendant 10 minutes. Retirer les lentilles de contact. Consulter immédiatement un médecin.
- Peau : laver immédiatement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
- Inhalation : sortir la victime de la zone d'exposition, apporter de l'air frais. Consulter un médecin en cas de gêne.
- Ingestion : rincer immédiatement la bouche puis boire abondamment du lait ou de l'eau. En cas d'ingestion importante, se rendre immédiatement à l'hôpital.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Agents extincteurs appropriés : mousse, CO₂, poudre chimique sèche, brouillard d'eau
- En cas d'incendie, dégagement possible de gaz toxiques (monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes d'azote)
- Point d'éclair : > 65°C (vase ouvert Tag)

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Assurer une ventilation adaptée, éviter le contact avec la peau, ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Absorber avec un matériau inerte (sable, vermiculite, terre de diatomées). Ne pas rejeter dans les égouts, les eaux de surface ou souterraines. Collecter dans un récipient approprié pour élimination selon la réglementation.

7. Manipulation et stockage

Assurer une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, bien fermé, dans

Lotus Lab Sarl

Siège Social : COM 04, AV TARIK IBN ZIYAD SECTEUR 04 MASSIRA 01 IMM 6, Témara, Maroc

Tél : 06 60 80 18 60 / 06 73 85 31 09 · Email : contact@lotuslab.ma · Site : www.lotuslab.ma

RC: 142359 IF: 53628299 TP: 28209384 ICE: 003242171000003

Document confidentiel Lotus Lab — reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

un lieu frais et ventilé, à l'écart des agents oxydants forts.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- Gants de protection imperméables et résistants au produit (norme DIN/EN 374)
- Lunettes de sécurité (norme EN 166)
- Ventilation locale par aspiration ; appareil respiratoire approuvé (norme EN 149) si ventilation insuffisante

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide, incolore à jaune pâle
Odeur	Florale, douce, caractéristique
Densité (20°C)	0,875 - 0,895
Indice de réfraction (20°C)	1,455 - 1,465
Pouvoir rotatoire	-5° à -15°
Solubilité	Insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool
Point d'éclair	> 65°C

10. Stabilité et réactivité

Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées. Ne polymérise pas. Éviter la chaleur et les sources d'ignition. Incompatible avec les agents oxydants forts.

11. Informations toxicologiques

- Sur la base des données disponibles, les critères de classification en toxicité aiguë ne sont pas remplis
- DL50 orale (rat) : 4250 mg/kg
- DL50 cutanée (lapin) : > 5000 mg/kg
- Irritation des voies respiratoires supérieures possible
- Irritant et peut provoquer rougeurs et douleurs en cas de contact
- Danger par aspiration en cas d'ingestion suivie de vomissement

12. Informations écologiques

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (H412). CL50 96h poisson : linalol 27,8 mg/l, d-limonène 59 mg/l. CE50 48h daphnie : linalol 0,7 mg/l, d-limonène 0,4 mg/l. Produit biodégradable. Éviter tout transfert vers l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément à la réglementation locale en vigueur. Ne pas jeter à l'égout. Contenants souillés à traiter comme le produit lui-même.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	Non attribué
Désignation	Non soumis à la réglementation transport des marchandises dangereuses
Classe	Non applicable (produit non classé dangereux pour le transport ADR/IMDG/IATA)
Groupe d'emballage	Non applicable
Polluant marin	Non applicable

15. Informations réglementaires

Classification GHS/SGH internationale ci-dessus. Maroc : pas de format FDS légalement imposé, GHS retenu comme référence de facto. Loi n°24-09, article 31 : mentions obligatoires destinées à l'utilisateur à prévoir au moins en arabe sur l'étiquette produit. Statut CMR : non classée. Non-OGM. Non testée sur animaux (Règlement Cosmétique CE 1223/2009).

Lotus Lab Sarl

Siège Social : COM 04, AV TARIK IBN ZIYAD SECTEUR 04 MASSIRA 01 IMM 6, Témara, Maroc

Tél : 06 60 80 18 60 / 06 73 85 31 09 · Email : contact@lotuslab.ma · Site : www.lotuslab.ma

RC: 142359 IF: 53628299 TP: 28209384 ICE: 003242171000003

Document confidentiel Lotus Lab — reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.